

Elections communales - 2018

Politiques d'égalité et lutte contre les
discriminations touchant les LGBTI

Nos 10 revendications

Arc-en-Ciel Wallonie

2018



Pour une Ville/commune LGBTI-friendly



1. Ma ville ou commune devrait développer un plan communal de l'égalité et de la diversité

- En désignant un-e échevin-e formé-e et compétent-e en matière d'égalité et de la diversité (avec un réel contenu et des moyens nécessaires pour sa mise en œuvre efficace);
- En menant une politique d'égalité des chances, de respect et de la promotion des diversités, notamment en faveur des personnes LGBTI au travers de la mise en œuvre et la coordination d'un plan communal de l'égalité et de la diversité;
- En sensibilisant et en formant les travailleur-euse-s de la commune et ce, dans toutes ses compétences (notamment la gestion des ressources humaines, la formation du personnel administratif - en particulier le personnel en contact avec la population -, policier, enseignant et intervenants social, mais aussi dans la santé, le sport, la culture, l'éducation permanente, l'interculturalité, les services de la jeunesse, les actions visant les seniors, etc.);
- En encourageant les partenariats avec les associations locales LGBTI.



2. Ma ville ou commune devrait permettre à chacun-e d'être accueilli-e de manière respectueuse et appropriée, notamment dans les services de la population, de l'état civil, de la police et dans les services sociaux.



3. Ma ville ou commune devrait se tenir informée de l'application des nouvelles normes juridiques – par exemple, de la loi du 25 juin 2017 concernant la modification de l'état civil pour les personnes transgenres –.



4. Ma ville ou commune devrait s'assurer que la Police remplit son rôle d'aide et de protection de la population

- En sensibilisant et formant les fonctionnaires de Police aux thématiques LGBTI;
- En désignant des policiers de référence pour les délits homophobes et transphobes.



5. Ma ville ou commune devrait mettre en œuvre une politique pédagogique d'ouverture à la diversité des genres et des sexualités

- En encourageant la sensibilisation des jeunes générations aux questions de genre et de sexualité, notamment au travers d'une application effective de l'EVAS;
- En s'engageant de manière volontariste dans la lutte contre les discriminations homophobes et transphobes dans les écoles en ayant notamment recours à des animations en milieu scolaire (du « Groupe d'Intervention Scolaire » (GrIS Wallonie), par exemple).



6. Ma ville ou commune devrait promouvoir des activités culturelles abordant les thématiques LGBTI (au travers de spectacles, d'expositions, de débats et dans les bibliothèques, médiathèques et ludothèques).



7. Ma ville ou commune devrait travailler de manière optimale avec les acteur-trice-s de la santé ainsi que les personnes LGBTI aux questions de santé qui touchent particulièrement les minorités sexuelles

- En faisant la promotion d'un réflexe d'un dépistage adéquat régulier, l'incitation aux soins et la levée des tabous touchant les personnes séropositives;
- En soutenant la mise en place de tests de dépistage VIH rapides, effectués en première ligne en-dehors du milieu médical;
- En sensibilisant et en formant les médecins ainsi que les personnels de santé aux réalités des LGBTI, notamment des personnes transgenres, pour que ces dernières soient accueillies dans le genre souhaité et que leurs situations personnelles particulières soient prises en compte afin de leur fournir le service de santé le plus adéquat et le plus respectueux.



8. Ma ville ou commune devrait adapter son action locale aux problèmes spécifiques rencontrés par les différents groupes qui composent la population LGBTI

- En prenant en compte les seniors LGBTI via, entre autres, la formation du personnel des services sociaux communaux, d'aide à domicile et des maisons de repos;
- En prenant en compte les jeunes LGBTI (dont le taux de suicide est 6x plus élevé que chez leurs pairs non-LGBTI) en sensibilisant et formant les services de la jeunesse, de la santé et des sports.



9. Ma ville ou commune devrait mettre en œuvre une politique d'accueil des personnes LGBTI migrantes et demandeuses d'asile, notamment via la création d'une Initiative Locale d'Accueil (ILA).



10. Ma ville ou commune devrait marquer visiblement son soutien aux personnes et associations LGBTI

- En s'exprimant systématiquement et de manière claire sur d'éventuels incidents de stigmatisation et de discrimination en lien avec l'orientation sexuelle ou l'identité de genre et survenus sur son territoire ;
- En faisant la publicité des événements et associations LGBTI;
- En répondant aux sollicitations des associations LGBTI et/ou en les invitant lors d'événements organisés par la commune ou le milieu associatif communal, mais aussi pour la participation à des campagnes d'information et de sensibilisation;
- A l'approche du 17 mai (Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie)
 - en érigeant le drapeau Arc-en-Ciel sur la maison communale;
 - en incitant ses agents communaux à porter le pin's d'Arc-en-Ciel Wallonie (représentant un coq au panache Arc-en-Ciel).